

DES PRÉALPES D'AZUR

Que va t'il vous apporter ?

Contexte et historique de la démarche PNR

La démarche de création d'un Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur fut amorcée en 1992, par des élus motivés, sur un projet ambitieux de développement territorial. Sur le territoire fragile des Préalpes de Grasse et de la vallée de l'Estéron, au patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel, la création de ce PNR apparaît comme l'outil de gestion le mieux adapté, permettant de marquer ce périmètre d'un label reconnu au niveau national et européen.

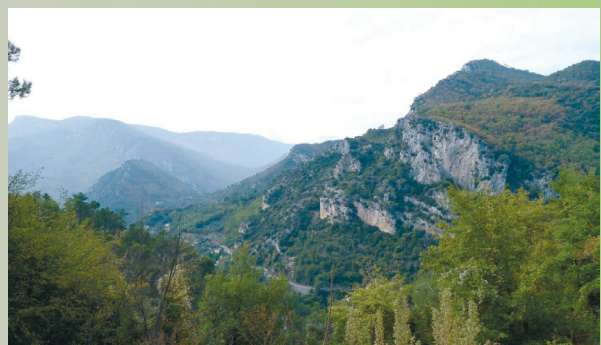
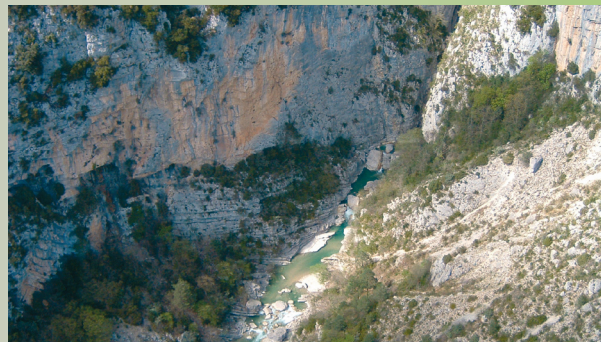
Conscients des exigences que demande une candidature au label PNR en terme de qualité territoriale, les élus se sont engagés dans une réflexion visant à définir un territoire pertinent.

En décembre 2002, réunis à Coursegoules, les élus du SIVU Pays d'Accueil Provence 06 ont décidé, à l'unanimité, de solliciter le Président du Conseil régional PACA pour lancer une étude d'opportunité sur 21 communes des cantons de Saint-Auban et de Coursegoules. Cette demande fut appuyée par le Conseil général des Alpes-Maritimes. Cette étude de faisabilité, réalisée en 2004, a porté sur un territoire plus élargi du massif des Préalpes de Grasse. Elle a permis de définir un périmètre cohérent et pertinent de 49 communes pour la création du PNR.

Le 21 décembre 2007, la Sous-Préfecture de Grasse a notifié les statuts du Syndicat Mixte du PNR des Préalpes d'Azur intégrant 45 communes, 6 Établissements Publics de Coopération Intercommunale, le Conseil régional PACA et le Conseil général des Alpes-Maritimes.

En 2009, les communes de Gréolières et du Bar sur Loup intégreront le Syndicat Mixte de préfiguration.

Aujourd'hui, le projet entre dans la phase opérationnelle de l'élaboration de la charte.

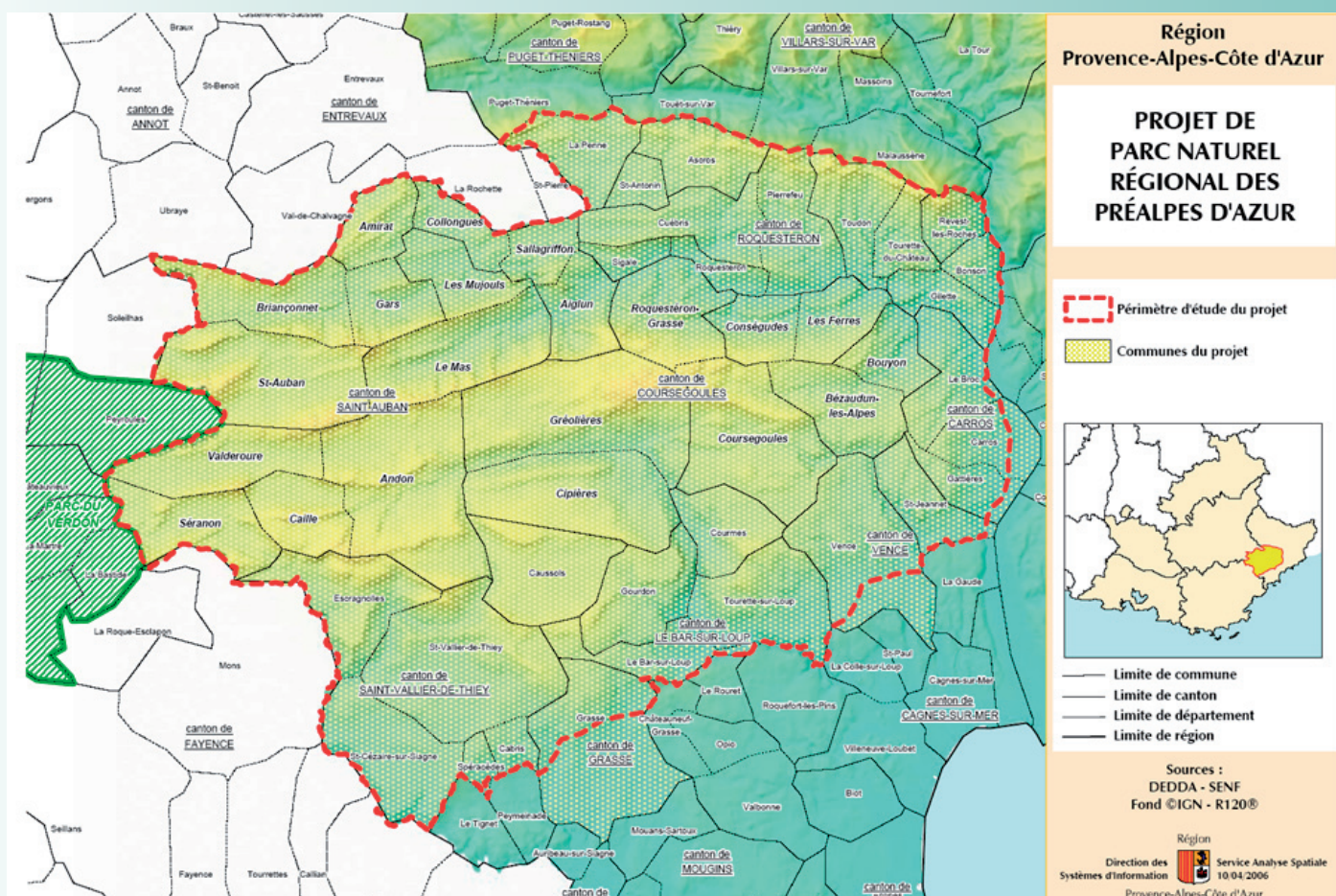


➡ Quelles sont les missions d'un PNR ?

Un PNR concourt à la politique de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire, de développement économique et social, d'éducation, d'expérimentation, d'innovation et de formation du public.

Ses enjeux et son rôle sur notre territoire...

Le PNR des Préalpes d'Azur s'organisera autour d'un projet concerté de développement économique. Il agira sur plusieurs points dans différents domaines...



➡ Du côté de l'environnement ...patrimoines naturel et paysager ; aménagement du territoire

- ↓ Préservation des paysages et de la biodiversité
- ↓ Gestion agropastorale traditionnelle en partenariat avec les acteurs locaux
- ↓ Protection des espèces les plus sensibles
- ↓ Valorisation d'un urbanisme contrôlé respectant l'architecture des villages traditionnels
- ↓ Sensibilisation d'une population touristique à la fragilité des milieux naturels
- ↓ Protection des ressources naturelles
- ↓ Développement de nouvelles approches plus durables de l'environnement
- ↓ Promotion et valorisation du secteur touristique, dans le respect du territoire

➡ Concernant le patrimoine culturel

- ↓ Préservation et restauration de celui-ci
- ↓ Sensibilisation des habitants et des visiteurs à la connaissance de ce patrimoine

➡ Au cœur de la vie économique du territoire

- ↓ Labellisation pour les différentes filières
- ↓ Valorisation de la production agricole et de l'élevage par l'obtention de la marque « Parc Naturel »
- ↓ Soutien des agriculteurs dans le développement des circuits courts
- ↓ Concertation entre les agriculteurs et les autres usagers des espaces
- ↓ Encouragement pour un tourisme durable, respectueux des personnes, du territoire et de l'environnement
- ↓ Expérimentation, innovation et pédagogie
- ↓ Création de zones économiques (artisanat, petites et moyennes entreprises)

Le projet de Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur constitue une grande ambition portée par les élus et la population pour un territoire remarquable. Sa réussite reposera sur une mobilisation de tous les acteurs.

➡ Démarche de concertation et rédaction de l'avant-projet de charte

Le Syndicat Mixte de préfiguration est la structure juridique qui portera toute la démarche de concertation puis de la rédaction de la charte.

La charte décrira le projet de territoire élaboré, dans une concertation totale, par les élus, les associations, les institutionnels, les socioprofessionnels et les habitants. Ce document constituera la référence pour les douze ans à venir en matière de développement.

La première étape est de préciser les enjeux du territoire, de définir les objectifs et d'établir la charte et le plan du parc.

La rédaction de l'avant-projet de charte de parc

s'inscrira toujours dans une démarche de concertation des habitants du territoire.

La première phase de travail va commencer par des réunions d'informations. Durant le 1er trimestre 2009, des réunions élus/socioprofessionnels/habitants sont prévues dans chaque canton : Saint Auban, Coursegoules, Saint Vallier, Vence, Bar sur loup, Carros, Grasse, Roquestéron, Puget Theniers.

Ces réunions permettront à tous de s'informer sur le projet de création de PNR et d'exprimer leurs interrogations, attentes, visions et volontés dans cette démarche.



SYNDICAT MIXTE DE PRÉFIGURATION DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES PRÉALPES D'AZUR

➡ Siège social : mairie de Saint Vallier de Thiey
06460 SAINT VALLIER DE THIEY
06 61 56 72 05 pnr.prealpesdazur@orange.fr

Le Président Marc DAUNIS

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Conseil général des Alpes-Maritimes

Les Etablissements de Coopération Intercommunale – EPCI

- Communauté d'agglomération de Sophia-Antipolis
- Communauté d'agglomération Pôle Azur Provence
- Communauté de communes Les Coteaux d'Azur
- Communauté de communes des Monts d'Azur
- Communauté de communes de la vallée de l'Estéron
- Communauté de communes Vallée d'Azur

Les communes

Aiglun, Amirat, Andon, Acros, Le Bar sur Loup (en cours d'adhésion), Bezaudun-les-Alpes, Bonson, Bouyon, Briançonnet, Le Broc, Cabris, Caille, Carros, Caussols, Cipières, Collongues, Coursegoules, Cuebris, Escagnolles, Les Ferres, Gars, Gattières, Gilette, Gourdon, Grasse, Gréolières (en cours d'adhésion), Le Mas, Les Mijouls, La Penne, Pierrefeu, Revest-Les-Roches, Roquestéron, Roquestéron-Grasse, Saint-Antonin, Saint-Auban, Saint-Cézaire, Saint-Jeannet, Saint-Vallier-de-Thiey, Sallagriffon, Séranon, Sigale, Spéracèdes, Toudon, Tourette-du-Château, Tourrettes-sur-Loup, Valderoure, Vence.



**Syndicat
Mixte**
de préfiguration
du **PNR**
Préalpes d'Azur